Le bien est attaché au toupet des chevaux jusqu’au Jour de la Résurrection.

Ibn ‘Umar (qu’Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Le bien est attaché au toupet des chevaux jusqu’au Jour de la Résurrection. » ‘Urwah Al-Bariqî (qu’Allah l’agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Le bien est attaché au toupet des chevaux jusqu’au Jour de la Résurrection : la récompense et le butin. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans ses deux versions]

Le bien est attaché aux chevaux jusqu’au Jour de la Résurrection. La récompense accordée au fait de les réserver pour la guerre est un bien dans l’avenir. Et le butin que le combattant obtient en s’emparant des richesses de ses ennemis est un bien rapide et instantané.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3583

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee